



# Escroqueries en ligne. Diamants, vaches, vin et cannabis : l'un des plus grands hold-up de tous les temps

**T** ABONNÉ

Publié le 04 mai 2019 à 06h00

1 VOIR LES COMMENTAIRES

DIMITRI ROUCHON-BORIE



Guy Grandgirard est président de l'association ADC France, installée à Nancy. (DR)

*Vertigineux. Chaque année, les escroqueries financières sur Internet laissent un préjudice qui se chiffre en milliard d'euros. En France, rien que cinq victimes y ont laissé 2,4 millions d'euros. Ce hold-up permanent enrichit une criminalité très organisée. En face : des enquêtes difficiles. Et aussi : le travail de titan d'une toute petite association, sise à Nancy. Unique en son genre.*

Quatre bénévoles. Plus de 150 enquêtes. En ce mois d'avril 2019, la petite association des consommateurs de France (ADCF), basée à Nancy, inaugure son tout nouveau site internet. L'occasion de rendre visible un travail titanesque et unique en son genre. La petite structure est la seule à s'être ainsi spécialisée dans les arnaques en ligne et les escroqueries financières. « Personne n'a voulu s'aventurer sur ce terrain-là tellement c'est particulier », sourit l'emblématique président de cette association, Guy Grandgirard. « Il n'y a rien en Belgique, pas plus en Suisse et pourtant on reçoit des consommateurs de ces pays-là. Aujourd'hui on est également sollicités par des Portugais, ou des Espagnols ».

L'association a développé une documentation sans concurrence sur l'évolution ultrarapide des escroqueries en ligne, et notamment celles qui concernent les placements financiers. « On part des mêmes bases que pour l'escroquerie à la taxe carbone. En 2016 on a vu apparaître le diamant : les escrocs proposaient aux gens d'en acheter pour faire des bénéfiques records. En juillet 2017, c'était le boom des cryptomonnaies et du bitcoin. L'escroquerie était la même, c'est juste le produit d'appel qui changeait. Avec l'association, on a référencé plus de 500 sites utilisés par des escrocs. En mai juin 2018, le bitcoin s'est cassé la figure, alors ils ont décidé de se diversifier ».

## **Vin, vaches et joueurs de foot**

Conséquence : les offres se multiplient dans tous les domaines, toujours via des sites internet. Et il n'y a pas de limites pour attirer les victimes : vin, forêts, vaches laitières et joueurs de foot, ou encore



L'AMF est également un acteur important de la lutte contre les fraudes financières. (Le Télégramme/Dimitri Rouchon-Borie)

Les escrocs font dans l'étude de marché constante. En clonant par dizaines des sites avec des offres qui diffèrent peu : cela leur permet de voir ce qui fonctionne le mieux. 8 ou 10 % sur le vin ? 6 % sur le cannabis ? « On voit apparaître désormais de véritables supermarchés de l'arnaque ». Mais ce qui inquiète le plus le président de l'association, c'est que l'escroquerie parvenait jusque-là à engranger des millions d'euros chaque année, en s'appuyant sur une sollicitation qui restait pourtant assez technique. Les bitcoins, ça ne parle pas au grand public. « Là ils commencent à viser monsieur et madame tout le monde, avec des produits du quotidien, comme le vin et les vaches laitières ».

### « On est en train d'être pillés »

Les profits ne sont pas les mêmes : mais ils peuvent être plus nombreux. « Je travaille sur un site en ce moment. J'ai découvert qu'il avait 40 clones : en Suède, au Canada, aux États-Unis et même en langue arabe. C'est une arnaque mondiale. Ces gens, même quand ils dorment ils arnaquent ce n'est pas possible... ». Le préjudice est de « 50 millions d'euros par an minimum, mais on est très largement au-delà du milliard au niveau international. C'est colossal on est en train d'être pillés », s'agace Guy Grandgirard. En France actuellement, l'association a recensé « plusieurs individus à plus de 500 000 euros de préjudice ». « On a des consommateurs escroqués en millions. La moyenne, c'était 30 000 euros de préjudice pour les diamants. On était à 50 000 pour les cryptomonnaies. Le vin, c'est dans les 5 000 à 30 000 euros et les vaches pas plus de 7 000. Mais récemment, rien qu'avec cinq victimes on atteignait les 2,4 millions d'euros d'argent qui s'est envolé, et que les gens ne retrouveront pas ».

### Des émules au Bénin

Le diagnostic posé par l'association n'est pas encourageant : « les taux d'épargne sont trop bas. Une assurance vie à 2 % c'est déjà du miracle. Nos sondages montrent que si les consommateurs avaient accès des placements à 3 % dans leurs banques habituelles ils n'iraient pas voir ailleurs ». L'offre mondiale est en conséquence si touffue que la criminalité organisée à l'origine de ces escroqueries a fait des émules. Au Bénin. « Les premiers étaient déjà très doués pour aspirer des sites officiels, légaux, et changer juste quelques petites choses indétectables pour piéger les consommateurs. Ils se sont parfois eux-mêmes fait voler ces sites... Personne ne va regarder les noms de domaines ou autres. Comment voulez-vous que les gens s'y retrouvent ? »

## NOTRE SÉLECTION D'ARTICLES POUR COMPRENDRE LE DOSSIER ESCROQUERIE AU TRADING

- Escroquerie en ligne. Enquête bretonne sur une arnaque mondiale
- Internet. Hold-up mondial aux placements
- **Escroqueries en ligne. Diamants, vaches, vin et cannabis : l'un des plus grands hold-up de tous les temps**
- Escroqueries internationales. Des avancées en Israël dans l'enquête rennaise
- Criminalité franco-israélienne. Qui sont donc les « loups de Tel Aviv » ?
- Escroqueries sur internet. « Les victimes ne sont pas des imbéciles »

Retrouvez **plus d'articles**

[Bretagne](#) [Banque](#) [crime organisé](#) [finance](#) [consommateurs](#)